

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

120829

## Déclaration de Maladie : N° S19-0051951

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 12166 Société : RAM

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : Dr Paul Mounir Date de naissance : 21.06.70

Adresse : 212101 Abbiam - Hay B. Hay Hassan - Casablanca

Tél. : 066 7 08 22 33 Total des frais engagés : 636,50 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

**Docteur Hassan AFILAL**

Pédiatre - Réanimateur  
Résidence du Minaret, Rue d'Amman,  
Rabat Tél : 0537 20 21 00  
INP : 101 003 010

Date de consultation : 18/06/2011

Nom et prénom du malade : Dr Paul MOUNIR Age : 41

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Hypothyroïdie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) :

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/01/2012	GS		40000	

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
18.06.22	236.80	 Pharmacie Moulay Ismail 24 Av. Hassan II Casablanca 05.31.2021.81

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

### [Création, remont, adjonction]

Fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



**CLINIQUE  
LA MENARA**

**Docteur Hassan AFILAL**  
Pédiatre - Réanimateur  
Résidence du Minaret, Rue d'Amman,  
Rabat Tel : 0537 20 21 00  
INP : 101 008 010

18/06/22

DALLAL

1.- Doliprane 300mg  
122,10 18VPS 16L  
2.- Doliprane sirop DD 18 + 3 ) 55  
80,00  
3.- Uniglobe sirop DD 18 / 0 35  
64,00

6 - STERIMAR Rhine  
15 40,00 1pha 4  
230,50 Bougherouet  
31 Shep

**Dr Loubna LAMRANI**  
pharmacie Moulay Ismail  
Moulay Ismail, Hassan - Rabat  
Tel : 05 37 20 37 81  
INPE : 10 2064 961

**Docteur Hassan AFILAL**  
Pédiatre - Réanimateur  
Résidence du Minaret, Rue d'Amman,  
Rabat Tel : 0537 20 21 00  
INP : 101 008 010

PPV: 80DH00  
PER: 03/25  
LOT: L1112

STÉRIMART™ STOP & PROTECT  
Rhume<sup>2</sup>, Grippe<sup>2</sup>, Sinusite<sup>2</sup>  
est un dispositif médical.

A base d'ingrédients d'origine naturelle, il agit rapidement et efficacement sur les symptômes du rhume (rhinopharyngite), rhinite ou sinusite, et lutte contre leur développement.

L'efficacité de ce traitement est scientifiquement prouvée.

#### SANS CONSERVATEUR

Importateur Exclusif

Biocodex Maroc  
[www.biocodex.ma](http://www.biocodex.ma)

P.P.C 94,00 DH  
En cas d'exposition aux agents exogènes qui en sont responsables.

Grâce à son système valve anti-reflux, la formule reste 100% PRÉSERVÉE même après ouverture, sans risque de contamination.

Euca

20 ملخ / ملل

نو - دول فین®

إبوبروفين

المكونات: إبوبروفين ..... 20 ملخ / ملل  
المكونات الأخرى ك.ك.ل ..... 100 ملل

لانحة السواع ذي التأثيرات الجانبية: سوربيتول، بنزوات الصوديوم

PER: 03/2025  
LOT: 22E004



POLY

بیومیلاز®

200U.CEIP/ml

40,00



**CLINIQUE  
LA MENARA**

**CLINIQUE LA MENARA**

10,rue Moulay Abdelaziz 10000  
RABAT

## F A C T U R E

N° **221 101** / 2022 du **25/06/2022**

Nom patient	<b>DALOUL OTHMANE</b>	Entrée <b>18/06/2022</b>	Sortie <b>18/06/2022</b>
Prise en charge	<b>PAYANT</b>		

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
PRESTATIONS INTERNES				
CONSULTATION	1.00		400.00	400.00
			Sous-Total	400.00
<b>Total Frais Clinique</b>				<b>400.00</b>

<i>Arrêtée la présente facture à la somme de :</i> QUATRE CENTS DIRHAMS	<b>Total général</b>	<b>400.00</b>
--	----------------------	---------------

Encaissements						<b>Total encaissé</b>	<b>Solde</b>
							<b>400.00</b>


**Clinique La Menara**  
 10, rue Moulay Abdelaziz 10000 - RABAT  
 Tel. : (+212) 05 37 20 21 20 / 05 37 72 73 73  
 Fax. : (+212) 05 37 70 70 70